



Paris, le 14 juin 2019

JEAN-MARIE MIZZON
SENATEUR DE LA
MOSELLE

Monsieur le Directeur Académique Adjoint,

PRESIDENT DES MAIRES
RURAUX DE LA MOSELLE

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation du regroupement pédagogique intercommunal à classes concentrées de Koenigsmacker, constitué par cinq communes de Koenigsmacker, Malling, Kerling-les-Sierck, Oudrenne et Hunting.

Le Président du Syndicat vous a saisi d'une lettre circonstanciée, en date du 24 janvier dernier, dans laquelle il décrit de manière détaillée la situation pour la rentrée prochaine et son incompréhension face à la suppression d'une classe. Les effectifs attendus pour la rentrée 2019-2020 arrêtés au 21 janvier 2019, sont de 160.

En date du 6 février 2019, le Directeur Académique, répond et confirme le maintien du nombre de postes à 6.

Je m'étonne donc de la décision brutale d'un retrait de poste qui va totalement à l'encontre de cette annonce.


Koenigsmacker, à l'image du bassin de Thionville, s'inscrit dans une dynamique démographique forte, bénéficiant de l'attraction de Thionville et de la proximité du Luxembourg et de l'Allemagne.

Ce retrait de poste risque d'entraîner une détérioration de la qualité de l'enseignement et d'envoyer un mauvais signe au territoire alors que la trajectoire des effectifs à venir reste solide.



Je vous propose de maintenir la décision prise par Monsieur Chaleix en février dernier et d'accompagner sur une année, l'évolution des effectifs, sachant que, si cette trajectoire devait ne pas se confirmer, la décision de fermeture serait mieux acceptée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique Adjoint, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marie MIZZON

Monsieur Michel FONNE
Directeur Académique Adjoint
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la
Moselle
1 rue Wilson
BP 31044
57036 METZ Cedex 1